



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021**

**COMMUNE DE BIBLISHEIM**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

**Membres présents** : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. DEUTSCH Laurent, Mr. M. RITTER Fabrice, SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

**Membres absents excusés** : M. LAPP Alain,

**Membres absents non excusés** : ---

**Pouvoirs** : ---

**Date de la convocation** : 23 juin 2021

**Avant de passer à l'ordre du jour**:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance : Mme TRITSCHLER Patricia

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 JUIN 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2021 est approuvés à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés ( L.2122-22-4° )	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres ( L.2122-22-6° )	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière ( L.2122-22-8° )	NEANT	
Droit de préemption urbain ( L.2122-22 -15° )	Renonciation à la préemption des parcelles 129 et 130, section 6 ( propriété KIEFFER )	29 juin 2021
Droit de priorité ( L.2122-22-22° )	NEANT	

## **GROUPEMENT DE COMMANDES DE MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET D'HEBERGEMENT DU LOGICIEL POUR LA GESTION FINANCIERE, PAIE ET APPLICATIONS ANNEXES**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance du logiciel MAGNUS arrive à échéance au 31 décembre 2021. La Communauté de Communes propose d'organiser un groupement de commandes pour le renouveler.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes

## **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER : INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION**

Le Conseil Municipal fixe les taux de la redevance d'occupation du domaine public applicable aux infrastructures de télécommunication comme suit :

- artères aériennes: 55,05 € / km
- artères en sous-sol: 41,29 € / km
- emprise au sol: 27,53 € / m<sup>2</sup>

## **DIVERS**

### **➤ Antenne relais**

Une réunion a eu lieu en mairie avec les représentants de la sous-préfecture et de FREE, opérateur en charge du projet. La Commune devra proposer des emplacements. Les représentants de FREE seront invités à présenter leur projet devant le Conseil Municipal. Une réunion d'information publique devra également être organisée.

### **➤ Informations diverses**

#### *⇒ Rénovation énergétique de l'école*

Suite à l'ouverture des plis, les offres sont en cours d'analyse.

#### *⇒ Ecole*

Madame le Maire communique la répartition des élèves pour la prochaine rentrée : l'école de BIBLISHEIM accueillera 29 élèves, en classes de CP et CP/CE1.

#### *⇒ Moulin*

Une réunion aura lieu avec les représentants de la Direction Départementales des Territoires et de l'Office Français pour la Biodiversité, en présence de M. GEISS.

#### *⇒ Lotissement*

Tous les terrains de la 2<sup>ème</sup> tranche ont été optionnés.

*Fin de la réunion : 20H15*

**Le Maire**  
**Mireille CABIROL de SAINT GEORGES**